



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59317>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 24-59317

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Besançon

Correspondant : MME VIGNOT Anne, Maire

Adresse : 2, rue Megevand, 25034 BESANCON

Coordonnées :

Téléphone : 0381615050

Courriel : commande.publique@grandbesancon.fr

Adresse internet : <https://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CONCEPTION, ÉDITION, DIFFUSION ET DISTRIBUTION D'UNE PUBLICATION : " DESSINER, DANSER. XVIIe-XXIe" MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D' ARCHÉOLOGIE

Lieu d'exécution : Livraisons en 2 points : 1/ Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1 place de la Révolution, 25000 BESANCON2/ Institut national de l'histoire de l'art (INHA) , 2 rue Vivienne , 75002 PARIS, 25000 BESANCON

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent Contrat de Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) régit les modalités de réalisation, d'édition et de publication d'un catalogue de l'exposition DESSINER, DANSER. XVIIe-XXIe" (titre provisoire) présentée à Besançon du 19/04/2025 au 23/09/2025

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

11 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-FCS-CENT-0086

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRC21 Options : OUI Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Financement par ressources propres La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 BesançonCedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 BesançonCedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices - référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja) - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2024